



Jean-François **ELIAOU**

DÉPUTÉ de l'Hérault



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-François ELIAOU accueille les maires de la quatrième circonscription de l'Hérault

Le 16 novembre 2021

Ce lundi 15 novembre, Jean-François ELIAOU a reçu les maires de la quatrième circonscription de l'Hérault pour une visite de l'Assemblée nationale. Le député a ensuite pu échanger avec les élus sur les problématiques du territoire et les projets à venir pour les communes.

Dès le début du quinquennat, la majorité s'est inscrite dans une méthode basée sur l'écoute des maires et des acteurs des collectivités locales. Jamais les élus locaux n'auront autant été vus et écoutés par un gouvernement, grâce notamment à la conférence nationale des territoires mais également aux remontées de terrain et rencontres régulières avec les députés.

L'Agence de la cohésion des territoires (ANCT), créée par la loi du 23 juillet 2019, est au service des élus et de leurs projets pour les territoires. Présente à chaque étape de la réalisation, l'ANCT soutient les collectivités, et développe des programmes sur mesure en fonction des besoins.

Pour redynamiser les centres des villes moyennes et celles de moins de 20.000 habitants, le Gouvernement a mobilisé l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui pilote deux programmes nationaux : le plan « *Action cœur de ville* », qui redynamise les centres villes et « *Petites villes de demain* », qui vise à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Ainsi, grâce à ces programmes, 1.537 logements ont pu être rénovés dans l'Hérault. De même, dans la quatrième circonscription, la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup a pu bénéficier d'une aide facilitant la mobilité durable et à Lodève, l'habitat ancien du centre-ville a été rénové.

Pour permettre à chaque Français d'avoir accès aux services publics, nous avons œuvré pour la mise en place du programme **France Services**, qui garantit l'accès aux services publics essentiels à tous les Héraultais. Depuis juillet 2021, notre département compte 31 labellisations, dont quatre dans la quatrième circonscription, à Claret, Ganges, Gignac, et Lodève.

La majorité a aussi engagé une réforme qui vise à doubler le nombre de **maisons de santé et de centres de santé pluriprofessionnels** pour atteindre respectivement 1.000 et 350 structures supplémentaires en 5 ans. Dans l'Hérault, le nombre de structures de santé a augmenté de 350% depuis juin 2017.

Désormais, le département compte 30 maisons et centres de santé, dont deux dans la quatrième circonscription, à Ganges et Saint-Gély-du-Fesc.

En concertation avec les élus des territoires, la majorité et le Gouvernement, ont mis en oeuvre le **Plan Très Haut Débit** pour donner à l'ensemble des Français un accès performant à internet, notamment en milieu rural. Le taux de déploiement de la fibre a augmenté de 168% depuis décembre 2017, et avec une couverture qui est désormais de 67% du territoire héraultais.

Jean-François ELIAOU continue d'écouter et d'échanger avec les élus du territoire et les acteurs des collectivités, et les assure de son soutien, comme il l'a fait depuis le début de son mandat. **Il est convaincu du rôle central des maires, maillons indispensables de la République par leur relation de proximité avec les citoyens.**



Contacts presse

Türkân ILHAN | Assemblée nationale | Paris
turkan.ilhan@clb-an.fr – 07.89.62.27.16 – 01.40.63.74.77

Edith SCHMITT | Permanence parlementaire | Gignac
contact@jeanfrancoiseliaou.fr – 07.87.64.22.29 – 04.67.02.68.10